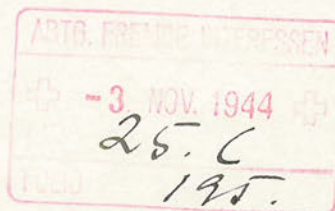


171

Du 3 novembre 1944.



N o t e

au Délégué du Conseil fédéral pour les oeuvres d'entr'aide internationale.

En annexe la lettre de M. MacKillop à moi-même du
2.11.44.

Il en résulte que les 8000 Juifs hongrois dont il a été
question récemment sont les "palestiniens".

Quant aux Juifs détenteurs de passeports de protection,
veuillez voir avec Monsieur de Pury, d'une part, et Monsieur MacKillop,
d'autre part, de qui il s'agit exactement, par qui les passeports ont
été établis et qui les protège. Il semble qu'il y ait là diversité
- je dis bien diversité et non divergence - puisque le Gouvernement
suédois est également mêlé à la chose.

Quoi qu'il en soit, le Conseil fédéral m'a autorisé ce
matin à envisager aussi, si les circonstances l'exigent, l'accueil en
Suisse pour transiter ou pour séjour temporaire de ces 4000 Juifs à côté
des 8000. = 12.000 !

Lorsque vous aurez tiré au clair ce qu'il est nécessaire
de savoir pour donner des instructions précises, veuillez me soumettre
un projet de télégramme à Budapest, un autre à Berlin pour intervention
auprès du Gouvernement allemand, et un projet de réponse à Monsieur
MacKillop.

Annexe: 1.

(dicté par Monsieur le Conseiller fédéral
Pilet-Golaz)

Copie pour orientation: à la Division des Affaires étrangères,
~~à la~~ Division des Intérêts étrangers.

